

Rapport d'inspections 2000

INTRODUCTION

L'inspection 2000 a eu lieu conformément au programme établi lors de l'assemblée des délégués du 20 novembre 1999 à Sciez.

Le samedi 8 avril a été consacré à l'inspection des secteurs II, III, IV, VI et VII, le samedi 15 avril à celle des secteurs I, V, VIII.

Les 34 sections ont été inspectées; lors de leurs visites, les inspecteurs ont été accueillis par 236 Sauveteuses et Sauveteurs, soit en moyenne presque 7 personnes (minimum 3, maximum 12).

L'inspection 2000 constituait le début d'un nouveau tournus de 3 ans.

INSPECTIONS TECHNIQUES

Michel Schull, Pierre-Marie Amiguet, Albert Morisod, Roland Balmer, Giorgio Baratti, Thierry Reichenbach, Jean-Jacques Maradan et Jean-Luc Cheseaux ont contrôlé les embarcations des secteurs I à VIII. Cette année seuls 3 bateaux n'ont pas été inspectés, étant à l'extérieur pour entretien ou réparation. Les vedettes de Lutry, Clarens et Yvoire ont été motorisées.

La lecture des rapports des inspecteurs techniques fait ressortir l'aptitude générale des embarcations à être utilisées comme bateaux de sauvetage.

Les conseils d'entretien et demandes de réparations ont été à nouveau bien suivis.

Au lendemain de l'inspection, notre flotte compte 84 embarcations au total (19 vedettes, 26 unités d'intervention et 39 canots) en diminution de 1 unité par rapport à 1999 (mise hors service du Niton à Genève, remplacement du Vengeron II à Bellevue).

INSPECTIONS ADMINISTRATIVES

Elles ont été réalisées, dans l'ordre des secteurs toujours, par les membres suivants du CC: Jean-Michel Clerc, Josiane Zonca, Edmond Monod, Stéphane Warpelin, Louis Perréard, Simon Jacquier, Michel Detrey, Jean-Luc Raffini et Pierre Guignard.

La vue d'ensemble des dépenses des sections confirme la part importante du budget dévolue à l'entretien des bateaux.

En 2000, 781 exercices de pilotage / bateau-école et 858 entraînements à la rame ont été organisés dans les sections, tandis que 51 Sauveteuses et Sauveteurs se soumettaient à 19 test I, 11 test II et 21 test III.

CONCLUSION

L'inspection 2000 révèle toujours une grande disparité dans la qualité de l'administration et ce n'est pas l'introduction de l'informatique qui va la réduire !

Nous devons nous concentrer sur l'essentiel : tenir à jour, le plus simplement possible, les divers registres afin de pouvoir transmettre à temps au Secrétaire général les informations demandées et surtout faire prendre conscience au public de l'immense activité que vous déployez autour et sur notre beau Léman.

Jean-Luc Raffini